

FRAIS DE LA CLASSE A

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Max 5% acquis à la Société de Gestion
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants	2,16 % TTC
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% TTC au-delà de €STR capitalisé + 1% de performance annuelle, avec application d'un mécanisme dit « High Water Mark ». Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice (calculé sur la base de l'EONIA): 0,03%

La Classe A EUR est éligible aux Investisseurs Institutionnels.

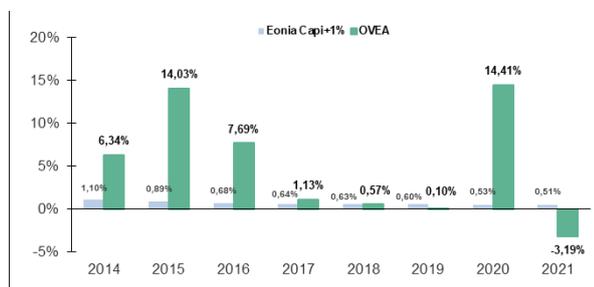
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont toujours des pourcentages maximums. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le taux de frais courants est calculé sur la base des frais courants facturés sur l'exercice clos en décembre 2021 et peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, les frais administratifs liés à la rémunération des fournisseurs de services et la taxe d'abonnement luxembourgeoise, mais n'incluent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction.

Pour plus d'information sur les frais et le mécanisme « High Water Mark » relatif à la commission de gestion variable, veuillez-vous référer aux sections 10 et 11 du supplément du prospectus relatif à Overdrive.

PERFORMANCES PASSES DE LA CLASSE A



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Overdrive ne reproduit pas l'indice €STR (ou jusqu'au 31/12/2021, l'indice EONIA). L'indice est uniquement utilisé pour les besoins du calcul des commissions de surperformance.
- La date de lancement de la Classe A de Overdrive est le 19 Mai 2013.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Les performances affichées sont calculées en euros (EUR), nettes de tous les frais à la charge du compartiment.

INFORMATIONS PRATIQUES

Classe	Code ISIN	Typologie de souscripteurs concernés	Devise	Montant minimum de souscription initiale	Minimum de souscription ultérieure	Affectation du résultat
A	LU0923609035	Investisseurs Institutionnels	Euro	10 000 euros	Aucun	Capitalisation
A USD	LU0923609118	Investisseurs Institutionnels	USD	10 000 US dollars	Aucun	Capitalisation

Les prospectus, rapports annuel et semestriel de la SICAV ainsi que toute information pratique telle que la valeur nette d'inventaire à jour des Classes sont disponibles gratuitement en français au siège social de la SICAV ainsi que sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse suivante : www.exane-am.com

Dépositaire et Agent Administratif

BNP Paribas Securities Services
60, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet d'Exane Asset Management à l'adresse suivante : https://exane-am.politique_remuneration_fr ; un exemplaire papier de la politique de rémunération et des avantages est mis à disposition gratuitement sur demande.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant distincts les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf disposition contraire des documents constitutifs de la SICAV.

Les investisseurs sont avertis que la législation fiscale de l'état membre d'origine de Overdrive peut avoir une incidence sur leurs situations fiscales personnelles. Exane Funds 1 ne peut être tenue responsable que des informations contenues dans ce document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de Overdrive.

Overdrive peut être constitué d'autres types de classes d'actions. Les investisseurs peuvent trouver plus d'informations sur ces classes dans le prospectus de Overdrive ou sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse indiquée précédemment.

Les actionnaires peuvent demander de convertir tout ou partie des actions qu'ils détiennent dans une Classe d'un compartiment déterminé en actions d'une autre Classe du même compartiment ou d'un autre compartiment à la condition que la devise des actions de l'autre Classe soit identique. Pour plus de détails, les actionnaires peuvent se reporter à la Section VIII 4 du Prospectus.

Overdrive est agréé au Luxembourg et a été autorisé à être commercialisé par l'autorité de régulation luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La Société de Gestion Exane Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP01015.

Aucune classe d'actions ne peut être offerte ou vendue à des « US Persons » telles que définies par la loi US Securities Act de 1933 qui sont considérées comme des Personnes Non Autorisées au sens de l'article 11 des statuts de la SICAV.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2022/02/15.